

**Master 1 de « Droit des ressources humaines et protection sociale »
Cours de « Organisation judiciaire, connaissance des institutions
en droit judiciaire privé, procédure pénale**

Intervenant : Philippe ARBOUCH

Objectifs	Méthodologie
<p>A l'issue d'une formation d'une vingtaine d'heures, les étudiants doivent maîtriser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la hiérarchie des normes, - l'organisation du système judiciaire (tant au plan civil qu'au plan pénal), - les acteurs de la Justice, - et connaître les bases du déroulement d'un procès en matière civile et en matière pénale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Apports des fondamentaux sur les rappels de la hiérarchie des normes et du Droit processuel, Droit judiciaire privé - Organisation du procès, respect des principes fondamentaux <p><u>Méthode pédagogique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudes de textes juridiques - Assistance à une audience ou reconstitution d'audience - Décryptage de l'audience en matière pénale
Progression pédagogique	
<p>1^{er} jour</p> <p><u>Matin</u> : Rappels de la hiérarchie des normes, des traités internationaux aux contrats de droit privé, rappels fondamentaux sur l'importance des textes communautaires et sur la contractualisation du Droit.</p> <p><u>Après-midi</u> : Assistance à une audience du Tribunal Correctionnel sur les affaires de Droit commun / ou reconstitution par jeux de rôle d'un procès pénal</p> <p>2^{ème} jour</p> <p><u>Matin</u> : Suite de l'audience de la veille, rappels de principes fondamentaux de la procédure pénale, le rôle de chacun, les règles de procédure, les principaux modes de saisine et de citation, les conséquences des jugements contradictoires ou non, etc.</p> <p><u>Après-midi</u> : Retour aux principes de la procédure civile et étude comparative entre la procédure civile et la procédure pénale : différences fondamentales, similitudes, respect du contradictoire.</p> <p>3^{ème} jour</p> <p>Tableau général de l'organisation du système judiciaire, le rôle des magistrats, des auxiliaires de justice, synthèse.</p>	
L'intervenant	Durée
Philippe ARBOUCH, Avocat au Barreau de Chartres, chargé de cours à l'Université de Saint-quentin-en-Yvelines, intervenant formateur au Centre de Formation des Avocats de Versailles et intervenant en entreprise.	25 heures réparties en 6 séances de 4 heures environ.
Pré requis : connaissance des principes généraux du Droit	